



**ALLOCUTION
DU PREMIER MINISTRE, CHEF
DU GOUVERNEMENT,
*S.E.M. Anatole Collinet MAKOSSO***

A l'occasion du Septième Séminaire Gouvernemental

Brazzaville, 19 février 2024

- **Messieurs les Ministres d'État,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- **Monsieur le Secrétaire général du Gouvernement,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la Primature,**
- **Messieurs les Hauts Commissaires,**
- **Monsieur le Secrétaire permanent du Comité interministériel de l'action de l'État en mer et dans les eaux continentales ;**
- **Monsieur le Président de la Commission nationale d'évaluation du mécanisme africain d'évaluation par les pairs ;**
- **Mesdames et mes messieurs les représentants des agences du système des Nations Unies ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Cabinet du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.**

Nous nous retrouvons ce jour, à l'occasion de notre septième séminaire gouvernemental, après deux échéances manquées suite à un agenda aux enjeux politiques, économiques, financiers et environnementaux cruciaux, ayant absorbé tout le second semestre 2023.

En effet, depuis la clôture du sixième Séminaire Gouvernemental, le 06 mai 2023, neuf mois se sont écoulés, neuf mois au cours desquels nous nous sommes concentrés et consacrés à l'organisation des élections sénatoriales, à l'exécution rigoureuse des mesures consécutives à la conclusion des troisièmes et quatrièmes revues de l'accord du FMI au titre de la facilité élargie de crédit, et à l'organisation avec succès du Sommet des trois bassins forestiers tropicaux de la planète.

Le septième Séminaire qui s'ouvre ce jour a ses particularités propres, pour cinq raisons.

Primo, il doit répondre aux directives et orientations données par le Président de la République aux membres du Gouvernements à l'occasion :

- De Son message couplé sur l'état de la Nation et la Journée de la République, le 28 novembre 2023 ;
- Du Conseil des Ministres du 27 décembre 2023 ;
- De Son message des vœux au peuple congolais, le 31 décembre 2023 ;
- De Son message des vœux aux Corps constitués nationaux et aux forces vives de la Nation, le 05 janvier 2024.

Secundo, il se tient dans un contexte d'**Année de la Jeunesse**, conformément à la décision prise par S.E.M le Président de la République, Chef de l'État.

Tertio, il se tient à moins de deux semaines de la tenue de l'Assemblée générale du Conseil consultatif de la jeunesse, convoquée par le Président de la République du 28 février au 2 mars 2024 ;

Quarto, il se tient à mi-parcours du Plan national de développement 2022-2026 et à deux ans de la fin du Quinquennat du Chef de l'État, dont chacun des membres du Gouvernement est comptable individuellement.

Quinto, enfin, sa tenue répond à une directive expresse du Conseil des Ministres.

En effet, souvenons-nous, qu'alors que nous entamons, à présent, la troisième année de la mise en œuvre du Plan national de développement en cette année 2024, décrétée par le Président de la République, année de la jeunesse, le Conseil des Ministres, au cours de sa réunion du 18 janvier 2024, après avoir pris acte du programme d'accélération de la mise en œuvre du PND et de la prise en charge des aspirations de la jeunesse, nous enjoignait d'« organiser, dans les meilleurs délais, un séminaire gouvernemental, afin d'articuler de manière plus détaillée les mesures à prendre, d'en préciser le financement et le chronogramme ».

Telles sont, les particularités ayant déterminé le choix du thème de ce septième Séminaire à savoir : Programme d'accélération de la mise en œuvre du plan national de développement et de la prise en charge des aspirations de la jeunesse.

En résumé, les orientations du Chef de l'État autour desquelles vont se structurer nos débats au cours de ce Séminaire portent notamment sur :

- la nécessité d'accélérer la mise en œuvre du Plan national de développement 2022-2026 ;
- l'urgence de mettre en œuvre un programme de prise en charge de la Jeunesse, en cette année 2024, déclarée année de la Jeunesse ;
- Le besoin d'engager d'importants travaux d'assainissement aux fins de renforcer la résilience urbaine de nos villes ;
- L'exigence de mettre en œuvre un plan d'urgence et de contingence pour faire face aux catastrophes humanitaires découlant des inondations, des vents violents, des érosions et glissements des terrains ;

Ces orientations et les particularités du contexte que je venais d'évoquer tantôt font obligation aux membres du Gouvernement d'apporter des réponses concrètes aux attentes du Président de la République et de la Nation.

Sur la base de toutes ces orientations, nous avons à élaborer un Programme gouvernemental d'accélération de la mise en œuvre du Plan national de développement 2022-2026 et de la prise en charge des aspirations de la Jeunesse, dans un contexte marqué par la précarité des ressources, les turbulences inflationnistes et la poursuite du programme avec le Fonds monétaire international qui, en principe arrive à terme cette année.

Le programme gouvernemental en élaboration est donc structuré en quatre sous-programmes que sont :

- le sous-programme Pro-Jeunes sur l'employabilité, l'entrepreneuriat, l'éducation et l'accompagnement des jeunes ;
- le sous-programme Accélération de mise en œuvre des projets du programme d'investissement public ;
- le sous-programme Assainissement et résilience des villes et communes ;
- le sous-programme Mise en œuvre des actions d'urgence humanitaires.

Ces sous-programmes sont également les sous-thèmes du Séminaire qui vont focaliser les débats, auxquels il faut ajouter un 5^{ème} sous-thème portant sur la mobilisation des ressources en vue du financement du programme. Ainsi que cela nous a été recommandé, les conclusions seront soumises au Conseil des Ministres en vue de leur adoption et exécution immédiate.

S'agissant du sous-programme Pro-jeunes, le hasard de calendrier fait que nous l'élaborons alors que se tient sous peu, l'Assemblée générale du Conseil consultatif de la jeunesse.

L'occasion est plus qu'indiquée de soumettre ce sous-programme à leur examen préalable pour validation car, disent-ils, « tout ce qui est fait pour les jeunes, sans les jeunes est contre les jeunes » fin de citation.

Le Président de la République nous le recommande d'ailleurs lorsqu'il nous rappelait, le 16 avril 2016, ce qui suit : « La jeunesse congolaise est préoccupée par son sort. Elle s'inquiète de son avenir. Je l'entends. Nous l'entendons. Elle ne demande qu'à être écoutée. Elle mérite d'être mieux écoutée, sans paternalisme, sans mépris, sans arrogance. Elle demande à être associée à la recherche de solutions aux problèmes de la nation, surtout ceux qui la concernent directement. Elle demande, par exemple, que les questions de l'emploi, de la formation qualifiante, de l'adéquation entre la formation et l'emploi soient traitées avec elle.

C'est ce que nous ferons. Je m'y engage. Le Conseil consultatif de la jeunesse, l'un des nouveaux organes constitutionnels d'État est, à ce propos arrivé à point nommé. ». fin de citation.

Parlant de l'emploi, justement, ayant constaté que la plupart des jeunes demandeurs d'emplois, qu'ils soient instruits, scolarisés ou non, ont tendance à rechercher un emploi salarié dans un secteur structuré, surtout dans la fonction publique, le Président de la République nous enjoint d'inverser la tendance, en donnant aux emplois de proximité, souvent dissimulés, le statut d'emplois protégés par l'État, bénéficiant d'une couverture sociale, des congés payés, au même titre que le personnel du secteur formel.

De même, alors que les offres du secteur privé de plus en plus faibles, sont loin de supplanter les offres de l'administration publique, il nous revient de promouvoir l'esprit d'entreprise chez les jeunes, en engageant une véritable politique d'auto-emploi et de promotion de l'entreprise privée.

C'est ainsi que le développement de l'agrobusiness et l'économie numérique pourraient devenir les opportunités à saisir par nos jeunes, au regard des politiques adéquates d'accompagnement et d'encadrement que le Gouvernement va mettre en place, avec l'aide de nos partenaires au développement dont je salue la présence au cours de cette cérémonie et qui ne manqueront pas d'être sollicités pour la mise en œuvre de ce programme en faveur de notre jeunesse.

- **Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- **Distingués Séminaristes.**

De Séminaire en Séminaire, nous cheminons irréversiblement vers l'échéance de 2026 qui marquera la fin du Quinquennat du Président de la République dont le bilan relève, je rappelle encore, de notre responsabilité, individuelle et collective. 2026, c'est déjà demain. Je vous exhorte donc à river vos regards sur cette échéance majeure et à concentrer vos efforts et vos énergies pour la construction de ce bilan grâce à la réalisation du Programme d'Action du Gouvernement et du Plan national de développement (PND 2022-2026).

Les rapports d'évaluation des programmes et projets publics de développement 2022 et 2023, élaborés par la Task Force que préside le Représentant personnel du Président de la République chargé du suivi et de l'évaluation des plans et programmes, nous renseignent utilement sur le niveau d'exécution des projets de notre PND et ceux inscrits aux différents exercices budgétaires 2022 et 2023.

Une analyse objective et responsable de cette évaluation nous amène, pour plus d'efficacité, à nous recentrer, au cours de ces deux prochaines années, sur les projets à effet multiplicateurs que nous devons identifier au cours de ce séminaire et qui pourraient avoir le plus d'impact sur l'évolution de notre économie et sur la vie des populations.

L'œuvre est certes titanesque, et l'exercice difficile. Mais dans l'esprit d'équipe et avec le sens des responsabilités qui nous caractérise, nous y arriverons.

C'est fort de cette conviction que je déclare ouvert le Septième Séminaire Gouvernemental et souhaite plein succès à nos travaux.

BON TRAVAIL A TOUTES ET A TOUS

ET MERCI POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION